COFINANCEMENTS FSE/IEJ: LISTE DES PIECES JUSTIFICATIVES A PRODUIRE

Il convient de pouvoir justifier à la fois de <u>l'éligibilité du jeune</u> en vérifiant qu'il répond au critère de NEET au moment de leur entrée dans le dispositif (jeune âgé de moins de 26 ans, ni en emploi, ni en études, ni en formation) et de la <u>réalité de l'action.</u>

• <u>VERIFICATION DE L'ELIBILITE DU JEUNE</u> (critère NEET + critère géographique)

Dans une lettre d'octobre 2014, la Commission européenne a précisé que le critère NEET pouvait être justifié par une attestation d'éligibilité (cf. annexe n°1) réalisé, soit par un des acteurs du SPE (mission locale ou Pôle emploi), soit par la structure en charge de l'accompagnement du jeune.



- □ Copie de la pièce d'identité recto/verso
- □ Justificatif de domicile :
 - Si le jeune est en logement autonome :
 - copie d'une facture (GRDF, quittance de loyer) à son nom
 - Si le jeune est hébergé par un tiers (dont parents ou concubinage) :
 - attestation d'hébergement
 - copie d'une facture au nom de l'hébergeant (GRDF, quittance de loyer)
 - copie de la pièce d'identité de l'hébergeant
 - Si le jeune est sans domicile stable ou s'il n'a pas été possible de récupérer un autre justificatif :
 - attestation d'élection de domicile remplie par les CCAS ou par tout organisme agréé par les préfectures selon le modèle Cerfa n° 13482*02 joint en annexe n°2.
 - déclaration sur l'honneur du jeune (en accompagnement de l'attestation)

□ Attestation de la qualité de NEET cosignée par le jeune et le responsable de la mission locale (annexe n°1) ou attestation Pôle emploi



- Carte vitale
- Impression du DUDE ou I-Milo

VERIFICATION DE LA REALITE DE L'ACTION

Il convient de vérifier le temps et les dépenses relatifs aux conseillers affectés à l'accompagnement du jeune et de pouvoir justifier de la réalisation des actions d'accompagnement, variables selon l'activité

conventionnée.

•	<u>Justifications</u>	du	temps	et	des	<u>dépenses</u>	de	personnel	des	conseillers	<u>affectés</u>	à
	l'accompagne	mer	nt			-		-				

- a) Justificatifs attestant du temps consacré à la réalisation de l'opération
- <u>Pour les personnels affectés à temps plein (100% de leur temps de travail), y compris sur une période de temps prédéterminé :</u>

Il conviendra de produire l'une des pièces suivantes : □ copie de fiches de poste OU □ copie des lettres de mission OU □ copie les contrats de travail.
Ces documents doivent préciser les missions et la période d'affectation des personnels à la réalisation de projet et doivent avoir été acceptés par l'autorité de gestion.
 Dans ce cas, les copies de fiches de temps passé ou les extraits de logiciel de gestion de temp ne sont pas requis.
- Pour les personnels affectés partiellement à la réalisation de l'opération :
Afin de pouvoir tracer le temps dédié à l'opération, il conviendra de fournir l'une des pièces suivantes :
 □ copies de fiches de temps datées et signées par les conseillers dédiés à l'accompagnement de jeune et son responsable hiérarchique a minima mensuel OU □ extraits de logiciel de gestion de temps
b) Justificatifs attestant des dépenses de personnel
 □ copies de bulletins de salaire OU □ copie du journal/livre de paye OU □ copie de la Déclaration Annuelle des Données Sociales (DADS) remplacée au 1^{er} février 201 par la Déclaration Sociale Nominative (DSN)

• La réalisation de l'action

Les pièces à fournir sont celles qui permettent de justifier que l'action s'est déroulée conformément à ce qui a été conventionnée.

Exemples:

Tableau récapitulatif des entretiens (cf. annexe n° 3) ou impression I-MILO mensuelle signée par le jeune
 Tableau récapitulatif des entretiens (cf. annexe n° 3) ou impression I-MILO signé(e) mensuelle par le jeune Feuille d'émargement par demi-journée d'atelier contresignée par les animateurs et le jeune
 1 attestation d'entretien de diagnostic ou une impression I-MILO qui identifie cet entretien en particulier signé du jeune Tableau récapitulatif ou impression I-MILO des entretiens signé(e) par le jeune – (il pourra prévoir une ligne spécifique dédiée à l'entretien de diagnostic le cas échéant) Bilan de PMSMP (cf. annexe n° 4) contresigné par la structure d'accueil et le jeune Convention de PMSMP (cf. annexe n°5- cerfa 13912-02)
Copie de la convention de formation
 Feuilles d'émargement par demi-journée d'atelier contresignées par le formateur et le jeune correspondant à la formation Tableau récapitulatif des entretiens ou impression I-MILO signé(e) par le

	jeune (cf. annexe n° 3)
	 Copie du contrat de travail ou des fiches de paye
Garantie Jeunes	 3 x 3 fiches de progression vers l'autonomie (compétences sociales, clefs, professionnelles à 3 mois + à 6 mois + à 12 mois) cosignées du jeune
	 ET Copie du contrat de travail ou copies des fiches de paie et attestation de l'employeur prouvant que le jeune est toujours en emploi à la sortie du dispositif
	 SOIT attestation d'inscription du centre de formation ou de l'établissement scolaire et attestation que le jeune est toujours en formation à la sortie du dispositif
	SOIT Contrats de travail ou fiches de paye, conventions de stage, Cerfas PMSMP, bilan et feuille de présence de PMSMP (cf. annexe n° 4 – 5 - 6) contresigné par la ou les structures d'accueil et le jeune et justifiant d'une mise en situation professionnelle de 80 jours ouvrés (4 mois) sur la période de 12 mois
	 SOIT le récépissé de dépôt du dossier de création d'entreprise qui est fourni à l'issue des formalités de demande d'immatriculation et transmission du numéro SIREN

• Le suivi des participants

ANNEXE n° 1: MODELE D'ATTESTATION D'ELIGIBILITE

ATTESTATION DE LA QUALITE DE NEET

Je	soussi	gné(e),	[nom	prénom], [res	sponsa	able c	le la	structure	xxx],	atteste	que	[nom	et p	orénom
du	jeune p	oarticipa	nt] ré	ond au	critèr	e de N	NEET	en n	'étant à la	a date	d'entré	e dan	s l'op	érat	ion :

- ni en emploi ;
- ni en formation ;
- ni scolarisé ou étudiant.

Fait à [lieu], le [date]

Signatures

Responsable de la structure + cachet	Jeune bénéficiaire

ANNEXE n°2: ATTESTATION D'ELECTION DE DOMICILE

Cerfa 13482*02			

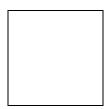
ANNEXE n°3: MODELE DE TABLEAU RECAPITULATIF DES ENTRETIENS (NB. La mission locale peut opter pour une impression I-MILO signée par le jeune)

	TA	BLEAU DE S	SUIVI DES ENTRETIENS INDIVIDUELS					
Mission locale		[]						
Nom / Prénom du conseiller		[]						
Nom / Prénom du jeune		[]						
Date entretien 1.	Motif entretien		Commentaires / propositions / prochain rdv					
2.								
3.								
4.								
5.								
Nom du bénéficiaire : Structure d'accueil :								
Semaine du/au/								

Jour	Date	Heure début	Heure fin	Comr
lundi	/	h	h	
mardi	/	h	h	
nercredi	/	h	h	
jeudi	/	h	h	
endredi	/	h	h	
samedi	/	h	h	
imanche	/	h	h	
qui représent	e sur la période un nombre	e total de jours de présence er	l l	

<u>ANNEXE n°5</u> : CONVENTION RELATIVE À LA MISE EN OEUVRE D'UNE PÉRIODE DE MISE EN SITUATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

Cerfa 13912-02



<u>ANNEXE n°6</u>: BILAN DES MISES EN SITUATION PROFESSIONNELLES

B ilan de mise en situation professionnelle

Bénéficiaire :						
Structure d'accueil :						
Tuteur / référent struct	ture d'accueil :					
Conseiller :						
			/ ,soitjours de présence			
-						
Poste / Tâches confiée	s :					
Date du bilan :						
Rappel de l'objectif pr	incipal de la période de n	nise en situati	on professionnelle :			
□ Découvrir un métier o	ou un secteur d'activité	□ Acquér	ir de nouvelles compétences			
□ Confirmer un projet p	professionnel	□ Initier v	une démarche de recrutement			
☐ A cquérir une expérie	nce professionnelle	□ Autres.				
Type de période de mi	se en situation profession	nelle :				
☐ Immersion / stage		□ Mission intérim				
□ CDD		□ Période d'essai CDI				
□ Autres						
	aluée, tant en termes de cor	-	uisitions réalisées lors de la période de mise néral attendu que de gestes professionnels et			
pétences sociales :						
nctualité	2- Respect des consign	e s	3- Assiduité			
néficiaire a eu :	Le bénéficiaire les a i	ntégrées :	Le bénéficiaire a toujours été présent :			
1 Aucun retard	□ Rapidement		□ Oui			
1 Un retard	□ Au bout d'un cert	•	□ Non : préciser le nombre de jours			
Plusieurs retards	□ Ne les a pas intégr	·ées	d'absence			
plication			5 - Autonomie			
néficiaire démontre :			Le bénéficiaire a :			
* *	forts importants pour la structu	re d'accueil	- fait preuve d'esprit d'initiative			
I Oui			□ Oui			
I Non	la l'arganisation		□ Non			
ort désir de rester membre d 1 Oui	ie i organisation		- fait preuve d'organisation □ Oui			
I Oui I Non			□ Non			
11011			L Non			